



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 10 février 2018 À 10h01 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).



BARKMERE

Étaient présents :	Le Maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Chantal Raymond Marc Fredette Marc-Olivier Duchesne Andrea Leber Jake Chadwick
	Directeur général et secrétaire-trésorier	Steve Deschenes
Absence :		Stephen Lloyd

1. RÉSOLUTION 2018-007 – Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne et résolu à l'unanimité par les membres présents :

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 9 décembre 2017 et 20 janvier 2018

3. Affaires courantes

- 3.1 Annonces
- 3.2 Correspondances
- 3.3 APLÉ
- 3.4 Suivi de la dernière séance
- 3.5 Période de questions (30 minutes)

4. Finances et Administration

- 4.1 Rapport du Directeur général
- 4.2 Comptes à payer
- 4.3 Présentation du budget 2018
- 4.4 Résolution – Adoption du budget 2018
- 4.5 Présentation du programme triennal d'immobilisation 2018
- 4.6 Résolution – Adoption du programme triennal d'immobilisation 2018
- 4.7 Résolution – Adoption du Règlement 245
Taxes 2018
- 4.8 Période de Question
- 4.9 Résolution – Abolition du poste d'adjointe administrative
- 4.10 Résolution – Tarification pour la location des quais pour l'année 2018
- 4.11 Résolution – Adoption du Règlement 246
Code d'éthique et de déontologie
- 4.12 Avis de motion – Règlement sur les avis publics municipaux
- 4.13 Résolution – Embauche d'une technicienne en environnement

5. Communication

- 5.1 Résolution – Forum des Citoyens

6. M.R.C. et affaires gouvernementales

- 6.1 Rapport du maire

7. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE



2. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 9 décembre 2017 et 20 janvier 2018

2.1 Résolution 2018-008 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2017

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, RLRQ c C-19,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par la conseillère Chantal Raymond et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 décembre 2017 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

2.2 Résolution 2018-009 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2018

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, RLRQ c C-19,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jack Chadwick, secondé par le conseiller Marc Fredette et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 20 janvier 2018 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

Le maire Luc Trépanier rapporte que l'administration et les membres du Conseil ont reçu beaucoup de demandes d'information et de questions au sujet de la rénovation cadastrale. D'abord, il répète qu'il s'agit d'un processus du Ministère et l'Énergie et des Ressources Naturelles, pour lequel les services de consultants arpenteurs-géomètres ont été retenus. Ni la Ville, ni la MRC ne sont impliquées directement dans ce processus. La Ville est impliquée seulement à titre de « propriétaire » pour les terrains et les lots qu'elle possède.

Il est impossible de dire à ce moment-ci quel effet aura le regroupement de lots sur les évaluations. Celles-ci font l'objet d'un calcul assez complexe impliquant plusieurs variables, dont la superficie, mais aussi l'emplacement, l'accès aux services, etc. Si un propriétaire possède plus d'un lot qui se voient regroupés, il est possible de contester le regroupement, par exemple, si le propriétaire désire vendre un jour les lots de façon séparée.

Si vous voulez contester une décision ou demander davantage d'information sur une décision qui vous affecte, c'est très important de vous rendre aux deux journées d'information du 14 et 15 février, au Centre communautaire de Montcalm. N'oubliez pas d'y apporter tout document pertinent et appuyant votre demande.



3.2 Correspondances

Aucune correspondance particulière n'a été reçue depuis la dernière rencontre.

3.3 APLÉ

Aucun représentant n'était présent.

3.4 Suivi de la dernière séance

À la séance du 20 janvier, il y a eu beaucoup de questions au sujet de la décontamination des embarcations et de la mise en demeure de l'Association de la Pêche Sportive du Québec. Entre autres, une question portait sur une comparaison entre Barkmere et d'autres municipalités pour les tarifs, les services, etc. La conseillère Andrea Leber a effectué une telle comparaison avec cinq à six autres municipalités des Laurentides, et Barkmere est parmi celles qui offrent les tarifs de décontamination les plus bas et le meilleur service, en termes d'heures et de proximité. L'APSQ aurait peut-être dû s'attaquer à d'autres municipalités avant nous.

3.5 Période de questions (30 minutes)

Début de la période de question : 10 h 14

Madame Suzanne Sylvestre :

Madame Brenda Bartlet :

Monsieur Peter Grou :

Je vais terminer cette section sous-peu

Fin de la période de question : 10 h 31

4. Finances et Administration

4.1 Rapport de la direction générale

Aucun permis ou certificat.

4.2 Résolution 2018- 010 – Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

Ville de Barkmere					
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant					
Town of Barkmere					
Cheque Log for 15411111 National Bank - Mont-Tremblant					
No.	Bénéficiaire/Payee	Montant/Amount	Date	Explication	Explanation
EFP-752	Hydro-Québec	\$1 072,78	2018-01-24	Électricité 199 ch. Barkmere	Electricity 199 Barkmere Road
EFP-753		\$1 895,30	2018-01-24	Paie période finissant 20 janvier 2018	Pay period ending January 20, 2018
EFP-754		\$1 623,44	2018-01-24	Paie période finissant 20 janvier 2018	Pay period ending January 20, 2018
EFP-755	Hydro-Québec	\$374,38	2018-01-24	Électricité luminaires de rue	Electricity street lighting
EFP-756	Revenu Québec	\$2 621,62	2018-02-15	Retenues à la source provinciales de janvier 2018	Provincial payroll remittances for January 2018
EFP-757	Mastercard	\$34,57	2018-02-05	Postes Canada	Canada Post
EFP-758		\$1 873,77	2018-02-08	Paie période finissant 3 février 2018	Pay period ending February 3, 2018
EFP-759		\$1 573,04	2018-02-08	Paie période finissant 3 février 2018	Pay period ending February 3, 2018
EFP-760	Bell	\$101,07	2018-02-13	Ligne téléphonique hôtel de ville	Phone line Town Hall
EFP-761	Hydro-Québec	\$374,38	2018-02-21	Électricité luminaires de rue	Electricity street lighting
PPA	Paiements Globaux Canada SENC	\$40,24	2018-02-01	Location mensuelle carte débit janvier 2018	Monthly location debit card January 2018
		\$10 511,81		Total - Règlement 213	Total - Bylaw 213
4402	8584176 Canada Inc.	\$208,74	2018-02-10	Bail Parc des Résidents	Lease Parc des Résidents
4403	ADGMO	\$780,00	2018-02-15	Cotisation 2018	2018 membership
4404	Aïssa Meurs	\$100,00	2018-02-10	Nettoyage hôtel de ville	Town Hall cleaning
4405	Carl De Montigny	\$1 200,00	2018-02-28	Gestion documentaire	Document management
4406	Chantal Raymond	\$339,26	2018-02-10	Compte de dépenses	Expenses account
4407	Gilbert P. Miller & Fils Ltée.	\$8 059,34	2018-02-16	Travaux chemin Duncan et déneigement	Work on Duncan Road and snow removal
4408	MRC des Laurentides	\$266,86	2018-02-10	Services télécommunication	Phone line
4409	Québec Municipal	\$160,96	2018-02-28	Adhésion 2018	2018 membership
4410	Dave Williams Roy	\$543,22	2018-02-10	Compte de dépenses	Expenses account
4411	Steve Deschênes	\$274,89	2018-02-10	Compte de dépenses	Expenses account
4412	L'Information du Nord	\$255,24	2018-02-10	Publication d'avis pour élections	Publication of notice for elections
4413	FILAU Fibres Internet Laurentides	\$12 000,00	2018-02-10	Financement installation d'une tour	Funding for installation of a tower
		\$24 188,51		Total - Chèques	Total - Cheques
		\$34 700,32		Grand Total	Grand Total

ADOPTÉE

4.3 Présentation du budget 2018

Le conseiller Marc Fredette présente le budget 2018 de la Ville de Barkmere.

Ville de Barkmere		Town of Barkmere									
Budget Annuel et Résultats		Annual Budget and Results		A		B		C		D	
		Budget	Budget	Réels		2017-12-31	Estimé	Budget	vs 2017	Budget - %	vs 2017
		2016	2017	2017-11-30	% util.	2017-12-31	2017	2018	Budget - %	Budget - \$	vs 2017
		Budget	Budget	Actuals		2017-12-31	2017	Budget	vs 2017	Budget - %	vs 2017
		2016	2017	2017-11-30	% util.	2017-12-31	Estimated	2018	Budget - %	Budget - \$	vs 2017
REVENUS		INCOME									
Fonctionnement		Operation									
Taxes	Taxes	\$ 449,220	\$ 467,956	\$ 467,470	99.9%	\$ 5,536	\$ 473,006	\$ 493,519	5.9%	\$ 25,563	
Paiements tenant lieu de taxes	Payments in Lieu of Taxes	\$ 2,836	\$ 2,836	\$ 2,836	100.0%	\$ -	\$ 2,836	\$ 2,836	0.0%	\$ -	
Transferts, Subventions	Transfers, Grants	\$ 0	\$ -	\$ 3,634	-	\$ -	\$ 3,634	\$ 200	0.0%	\$ 200	
Services rendus	Services Rendered	\$ -	\$ -	\$ -	-	\$ -	\$ -	\$ -	0.0%	\$ -	
Impositions de droits	Duties and Permits	\$ 9,150	\$ 9,150	\$ 25,504	278.7%	\$ 14,924	\$ 40,428	\$ 9,250	1.1%	\$ 100	
Amendes et pénalités	Fines and Penalties	\$ 2,000	\$ 2,000	\$ 5,000	250.0%	\$ 3,683	\$ 8,683	\$ 2,000	0.0%	\$ -	
Intérêts	Interest Income	\$ 5,000	\$ 4,000	\$ 6,553	163.8%	\$ -	\$ 6,553	\$ 6,000	50.0%	\$ 2,000	
Autres revenus	Other Income	\$ 26,251	\$ 33,034	\$ 32,999	99.9%	\$ 751	\$ 33,750	\$ 35,751	8.2%	\$ 2,717	
Total Fonctionnement	Total Operation	\$ 494,457	\$ 518,976	\$ 543,996	104.8%	\$ 24,894	\$ 568,890	\$ 549,556	5.9%	\$ 30,580	
Investissement		Investment									
Transferts, Subventions	Transfers, Grants	\$ -	\$ 22,000	\$ 30,000	136.4%	\$ 3,239	\$ 33,239	\$ -	0.0%	\$ (22,000)	
Affectation du surplus accumulé	Allocation of cumulated surplus	\$ 62,000	\$ 80,000	\$ -	-	\$ -	\$ -	\$ 86,000	7.5%	\$ 6,000	
Total Investissement	Total Investment	\$ 62,000	\$ 102,000	\$ 30,000	29.4%	\$ 3,239	\$ 33,239	\$ 86,000	-15.7%	\$ (16,000)	
TOTAL DES REVENUS	TOTAL INCOME	\$ 556,457	\$ 620,976	\$ 573,996	92.4%	\$ 28,133	\$ 602,129	\$ 635,556	2.3%	\$ 14,580	
CHARGES		EXPENSES									
Administration générale	General Administration	\$ 254,586	\$ 274,739	\$ 189,370	68.9%	\$ 24,843	\$ 214,213	\$ 274,871	0.0%	\$ 132	
Sécurité publique	Public Security	\$ 96,518	\$ 104,738	\$ 90,881	86.8%	\$ 1,800	\$ 92,681	\$ 105,070	0.3%	\$ 332	
Transport	Transportation	\$ 72,510	\$ 74,179	\$ 63,116	85.1%	\$ 10,616	\$ 73,732	\$ 71,331	-3.8%	\$ (2,848)	
Hygiène du milieu	Sanitation, Environment	\$ 28,514	\$ 46,820	\$ 45,521	97.2%	\$ -	\$ 45,521	\$ 54,291	16.0%	\$ 7,471	
Aménagement et urbanisme	Land Use and Planning	\$ 72,812	\$ 70,749	\$ 65,275	92.3%	\$ 4,098	\$ 69,374	\$ 70,156	-0.8%	\$ (593)	
Loisirs et culture	Recreation and Culture	\$ 4,924	\$ 4,523	\$ 2,455	54.3%	\$ -	\$ 2,455	\$ 5,258	16.3%	\$ 735	
Amortissement des immobilisations	Amortization Expense	\$ 26,593	\$ 45,228	\$ -	-	\$ 50,493	\$ 50,493	\$ 54,578	20.7%	\$ 9,350	
TOTAL DES CHARGES	TOTAL EXPENSES	\$ 556,457	\$ 620,976	\$ 456,620	73.5%	\$ 91,851	\$ 548,470	\$ 635,556	2.3%	\$ 14,580	
Excédent (déficit)	Surplus (deficit)	\$ -	\$ -	\$ 117,377		\$ (63,718)	\$ 53,659	\$ -	0.0%	\$ -	

Page 1

4.4 Résolution 2018-011- Adoption du budget 2018

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et il est résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le budget pour l'année 2018 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

4.5 Présentation du programme triennal d'immobilisation 2018

Le conseiller Marc Fredette présente le programme triennal d'immobilisation 2018, 2019 et 2020 de la Ville de Barkmere

4.6 Résolution 2018-012 - Adoption du programme triennal d'immobilisation 2018

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne, et il est résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le programme triennal d'immobilisation pour l'année 2018 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE



4.7 Résolution 2018–013 - Adoption du Règlement 245 Taxes 2018

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Règlement numéro 245 intitulé : **Règlement numéro 245 établissant les taux de taxes générales et spéciales de la Ville de Barkmere pour l'année 2018** soit adopté.

Note : Des copies du Règlement 245 sont disponibles pour consultation lors de la présente séance.

ADOPTÉE

4.8 Période de Question

Début de la période de question : 11h16

Madame Carole-Ann Michaelsen : pourquoi il y a un écart important des revenus entre novembre et décembre.

Ce sont les droits de mutations reçus en décembre.

Madame Brenda Bartlet : combien de droit de mutation avons-reçu en 2017.

Plus ou moins 11.

Fin de la période de question : 11h17

4.9 Résolution 2018–014 - Abolition du poste d'adjointe administrative

CONSIDÉRANT l'adoption du budget 2018 de la Ville de Barkmere;

CONSIDÉRANT QUE la taille et l'administration de la Ville de Barkmere ne justifient pas la présence de deux employés dédiés aux tâches administratives;

CONSIDÉRANT QUE les tâches qui ont été dévolues à l'adjointe administrative peuvent et doivent être effectuées par le secrétaire-trésorier;

En CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par Marc-Olivier Duchesne, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Ville de Barkmere abolisse le poste d'adjointe administrative à compter du 12 février 2018.

ADOPTÉE

4.10 Résolution 2018–015 - Tarification pour la location des quais pour l'année 2018

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de fixer les tarifs applicables pour la location des quais pour la période du 15 mai 2018 au 31 octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le tarif applicable pour l'année 2017 était de 506,00 \$ pour un amarrage de taille régulière et 279,00 \$ pour un petit amarrage;

CONSIDÉRANT les travaux pour le réaménagement et la réfection des infrastructures à la marina ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à l'achat de certains quais de location ;

CONSIDÉRANT la résolution 2015-016 ;



CONSIDÉRANT QUE les coûts économiques doivent être absorbés par les frais de location des quais afin de ne pas affecter le budget de fonctionnement général de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Ville de Barkmere fixe le tarif applicable pour la location des quais municipaux aux résidents pour la période du 15 mai 2018 au 31 octobre 2018 à la somme de 519,00 \$ pour un amarrage de taille régulière et 286,00 \$ pour un petit amarrage;

ET

QUE la Ville de Barkmere autorise la direction générale à signer les contrats de location des quais.

ADOPTÉE

4.11 Résolution 2018–016 - Adoption du Règlement 246 Code d'éthique et de déontologie

Il est proposé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne, secondé par la conseillère Chantal Raymond et il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Règlement numéro 246 intitulé : **RÈGLEMENT 246 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX RÉVISÉ** soit adopté.

Note : Des copies du Règlement 246 sont disponibles pour consultation lors de la présente séance.

ADOPTÉE

4.12 Avis de motion Règlement sur les avis publics municipaux

Un avis de motion est déposé par le conseiller Marc Fredette et ce dernier présente le projet de règlement afin d'adopter à une séance ultérieure un règlement permettant la publication des avis publics sur internet et par courriel.

Une copie du projet est disponible lors de la présente séance pour consultation par les citoyens.

4.13 Résolution 2018–017 - Embauche d'une technicienne en environnement

CONSIDÉRANT la découverte à l'été 2016 d'une plante aquatique invasive dans le lac des Écorces soit le myriophylle à épi ;

CONSIDÉRANT que le conseil de la ville de Barkmere veut poursuivre le travail d'éradication du myriophylle à épi cet été ;

CONSIDÉRANT que pour poursuivre cette tâche la Ville veut s'adjoindre une ressource externe dédiée à ce travail ;

CONSIDÉRANT que Madame Anne Létourneau a occupé cette fonction à l'été 2017 l'administration de la Ville recommande sa réembauche pour l'été 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jake Chadwick, secondé par Marc-Olivier Duchesne et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que Madame Anne Létourneau soit engagée à titre de Technicienne en environnement pour la période du 14 mai 2018 au 25 août 2018 inclusivement.

ADOPTÉE



5. Communication

5.1 RÉSOLUTION 2018 – 018 - Forum des Citoyens

CONSIDÉRANT QUE le format et les règles des séances du Conseil municipal ne facilitent pas des échanges ouverts entre les citoyens et les membres du Conseil;

CONSIDÉRANT QUE les préoccupations de résidents permanents de Barkmere sont souvent différentes de celles des résidents saisonniers et vice-versa;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal désirent connaître ces préoccupations en permettant aux résidents de pouvoir les exprimer librement et positivement;

En CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne, secondé par le conseiller Marc Fredette et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Ville de Barkmere tiene un premier Forum des Citoyens le samedi 14 avril 2018 exclusivement pour ses résidents permanents;

QUE l'heure et le lieu de la rencontre soit publicisés sur le site Internet de la Ville ainsi que par la distribution d'un feuillet à chacune des résidences de la zone villageoise.

ADOPTÉE

6. M.R.C et affaires gouvernementales

5.1 Rapport du Maire

Il n'y a pas eu de rencontre du Conseil des Maires depuis le dernier Conseil.

7. Levée de l'assemblée

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 10 mars 2018, à 10h00, au Centre Communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

7.1 Résolution 2018 - 019 – Levée de la séance

La séance est levée à 11h33.

Il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, secondé par la conseillère Andrea Leber et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Steve Deschenes, Directeur général
secrétaire-trésorier

Permis et Certificats d'Autorisation pour Janvier 2018 - Ville de Barkmere

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permis			Type <small>Constuction, réno, reconstruction, agrandissement</small>	LDE	Description
	Year	Category	Number			

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permis			Type <small>Constuction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage</small>	LDE	Description
	Year	Category	Number			

VIDANGES SEPTIQUE - JANVIER 2018

Receiving date	LDE	Owner	Pumped date	Pumped by